

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 MARS 2015 A 20H30 - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL -

Présents: MAMET Bernard – MATHEZ Christophe - BONNEFOY Robert – BERTHET Annie – BOURQUI Gilles - DEMOLY Fabienne – JEANNEROD Françoise – CHAVIN-GAZALIER Fabien - LACROIX Jacqueline – CRETIN Claire – GENRE Annie – DESPREZ Alain – BOUTERAON Elisabeth - GALLOIS Delphine – CAILLAT Marie-Carmen – LACROIX Jean-Sébastien – GRENIER Sandrine - CLERC Nicolas – PROST Marcel – GANGNERY Véronique

Absents : BENOIT-GUYOD Sébastien (pouvoir à Robert BONNEFOY) - BOURLAND Frédéric (pouvoir à Christophe MATHEZ) - DELEPOUVE Lionel

Invité: M. Thierry CHEVALLIER, Trésorier

Secrétaire de séance : Elisabeth BOUTERAON

Le 26 mars 2015, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à 20h30 à la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Bernard MAMET, Maire. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire remercie les conseillers et auditeurs présents et leur souhaite la bienvenue.

M. le Maire établit l'ordre du jour suivant :

- 1 Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 Approbation du compte-rendu de la séance du 19 février 2015
- 3 Finances:
- 3.1 Comptes administratifs 2014
- a) compte administratif 2014 du budget principal de la commune
- b) compte administratif 2014 du budget annexe de la chambre funéraire
- c) compte administratif 2014 du budget annexe du Fort des Rousses
- d) compte administratif 2014 de la Zone d'activités André Lizon
- e) compte administratif 2014 de la Zone d'activités du Bois de l'Ours
- f) compte administratif 2014 du lotissement des Crêtets
  - 3.2 Approbation des comptes de gestion 2014
  - 3.3 Affectation des résultats
- a) budget principal de la Commune
- b) budget annexe de la chambre funéraire
  - 3.4 Vote des taux d'imposition
    - 3.5 Taux de la taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement et à la taxe de publicité foncière
    - 3.6 Subvention de fonctionnement au budget annexe de la chambre funéraire
    - 3.7 Budgets primitifs 2015
- a) budget principal de la Commune
- b) budget annexe de la chambre funéraire
- c) budget annexe de la zone d'activités André Lizon
- d) budget annexe de la zone d'activités du Bois de l'Ours
- e) budget annexe du lotissement des Crêtets
  - 4 Environnement Forêts:
    - Bilan de l'exploitation forestière
    - Exploitation forestière et travaux 2015
    - Application du régime forestier pour une parcelle communale
  - 5 Local commercial Immeuble Favre : cession de droit au bail
  - 6 Lotissement Les Crêtets : approbation de la phase PROJET
  - 7 Création d'un nom de rue
  - 8 Liste des marchés signés par M. le Maire
  - 9 Questions et informations diverses
    - Manifeste pour la langue française

M. le Maire propose d'ajouter une question supplémentaire à l'ordre du jour :

- Entretien de la voirie communale et réparations ponctuelles au point à temps avec procédé par projections du liant et des granulats à l'aide d'une lance flexible multifonction : signature du marché à bons de commande 2015-2018. Le conseil municipal décide à l'unanimité l'inscription de cette question.
- M. le Maire propose de retirer de l'ordre du jour la question 7 : création d'un nom de rue. Accord unanime du conseil municipal.

# 1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Elisabeth BOUTERAON secrétaire de séance.

# 2. Approbation du compte-rendu de la séance du 19 février 2015

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques sur le compte rendu de la séance du 19 février 2015. Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de cette séance.

#### 3 - Finances:

M. le Maire invite M. CHEVALLIER Trésorier à exposer l'analyse financière de la commune au conseil municipal.

Robert BONNEFOY demande si l'encours de la dette par rapport à la capacité d'autofinancement est à un seuil critique. M. le Trésorier répond que la commune est loin du seuil critique. Il présentera une prospective ultérieurement.

- M. le Maire indique que la commission des finances ne propose pas cette année de hausse des taux d'imposition. Les bases montent moins que les années antérieures (+0,9%).
- M. le Trésorier présente une fiche d'analyse financière et la valorisation du compte de gestion 2014.

Robert BONNEFOY demande s'il ne serait pas plus judicieux de prendre en compte la population DGF dans l'analyse financière car il y a beaucoup de services proposés par la commune ce qui explique la part importante des charges de personnel. M. le Trésorier répond qu'il s'agit d'un modèle de fiche identique sur tout le territoire national.

Jacqueline LACROIX regrette d'avoir reçu ces documents tardivement car elle n'a pas eu le temps de les examiner correctement.

- M. le Trésorier précise que ces documents sont issus du compte de gestion qui a été validé récemment par la direction générale et rappelle que les communes ont jusqu'au 15 avril pour voter leur budget.
- M. le Maire indique qu'il s'agit d'une photo de l'état financier de la commune, qu'il n'y a pas de vote. Si des questions surviennent dans les jours à venir, les services répondront.

Alain DESPREZ remarque que la capacité d'autofinancement s'élève à 67% alors que les dépenses d'équipement baissent. M. le Trésorier précise que la commune a une bonne capacité d'autofinancement car il n'y a pas eu beaucoup de dépenses d'équipement en 2014. La commune maitrise bien ses charges. Il y a une hausse de la fiscalité malgré le maintien des taux, dû à l'augmentation des bases. On constate une évolution positive des recettes malgré un léger tassement en 2014. Les dépenses d'investissement sont limitées. La commune n'a pas souscrit de nouvel emprunt entre 2011 et 2014 et poursuit une politique de désendettement. Les produits évoluent plus vite que les charges et la capacité d'autofinancement est d'un bon niveau.

La commune des Rousses est une commune touristique avec des produits et des charges surdimensionnées par rapport à une commune de même strate démographique.

La capacité d'autofinancement est supérieure à la moyenne nationale mais elle couvre le financement de la dette.

La situation financière de la commune est très saine et la commune peut envisager avec sérénité les investissements à venir tout en continuant à maitriser les charges. Il est possible d'envisager le recours à l'emprunt pour de gros investissements.

La commission des finances s'est réunie le jeudi 12 mars 2015 à 18h30 pour finaliser les comptes administratifs 2014 et les budgets primitifs 2015.

# 3.1 Comptes administratifs 2014

a) compte administratif 2014 du budget principal de la commune

# **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Nature	Libellé compte	Budget 2014	Réalisations
CHAPITRE 011 CHARGES A CAI	RACTERE GENERALE	1 312 010,00	1 251 767,56
012 CHARGES DE PERSONNEL	ET FRAIS ASSIMILES	1 937 000,00	1 928 634,86
65 AUTRES CHARGES DE GEST	TION COURANTE	401 898,00	392 171,18
66 CHARGES FINANCIERES		191 600,00	177 190,69
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLI</b>		32 890,00	29 334,36
014 ATTENUATIONS DE PRODU		350 000,00	350 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE	TRANSFERT ENTRE SECTION	40 000,00	101 154,10
022 DEPENSES IMPREVUES	DEPENSES IMPREVUES	487.00	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION	VIREMENT A LA SECTION	780 697,00	0,00
D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT	. 55 557,55	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIO	NNEMENT	5 046 582,00	4 230 252.75

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	Budget 2014	Réalisations
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICE	S DU DOMAINE ET	569 407,00	559 246,89
VENTES DIVERSES		, i	
CHAPITRE 73 IMPÔTS ET TAXES		2 162 061,00	2 252 171,53
CHAPITRE 74 DOTATIONS SUBVENTIONS I	ET PARTICIPATIONS	1 421 614,00	1 413 375,17
CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GEST	TION COURANTE	810 000,00	691 237,09
CHAPITRE 76 PRODUITS FINANCIERS		0,00	5,11
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		52 500,00	67 192,96
CHAPITRE 013 ATTENUATIONS DE CHARG	E	31 000,00	29 665,92
CHAPITRE 042 OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION	TRANSFERT ENTRE	0,00	9 365,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEME NT REPORTE	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 046 582,00	5 022 259,67
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			792 006,92

# **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Opération Chapitre Nature	Crédits 2014	Réalisations
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	976 539,00	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	0,00	9 365,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	395 000,00	0,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	25 742,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	257 700,00	256 877,46
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 200,00	0,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	218 435,00	0,00
N° 162 : TRAVAUX FERME DES ROUSSES EN BAS	10 000,00	0,00
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS	290 985,13	166 253,08
N° 191 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS SUITE A ETUDE ERP	20 000,00	0,00
N° 192 : RESERVES FONCIERES ET TERRAINS	40 000,00	10 079,39
N° 193 : TRAVAUX GENDARMERIE	78 000,00	35 240,77
N° 194 : CASERNE DES POMPIERS	50 000,00	0,00
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES	264 100,00	238 186,82
N° 300 : VOIRIE - RESEAUX - SIDEC	433 000,00	372 148,25
N° 333 : TRAVAUX DIVERS	74 000,00	30 458,19
N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5	60 000,00	25 717,99
N° 630 : PREAU CANTINE PERISCOLAIRE	33 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 233 701,13	1 144 326,95

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opération Chapitre Nature	Crédits 2014	Réalisations
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTION.	780 697,00	0.00
024 PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	243 050,00	0,00

040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	40 000,00	101 154,10
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	395 000,00	0,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	1 265 519,00	1 222 330,15
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	473 000,00	153 629,82
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 000,00	1 194,88
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	536,98
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS	20 985,13	21 639,13
N° 193 : TRAVAUX GENDARMERIE	0,00	72 475,75
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES	4 000,00	4 922,00
N° 333 : TRAVAUX DIVERS	9 450,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 233 701,13	1 577 882,81
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		433 555,86

# RESULTATS

Résultat d'Investissement de l'exercice N	433 555,86
Résultat d'investissement Reporté Année N-1	-976 538,09
Résultat Global d'Investissement cumulé	-542 982,23
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N	792 006,92
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1	0,00
Résultat global de Fonctionnement cumulé	792 006,92
Résultat de l'Exercice N	1 225 562,78
Résultat Global cumulé	249 024,69

b) compte administratif 2014 du budget annexe de la chambre funéraire

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Articles	Dépenses	Crédits 2014	Réalisations
011	Charges à caractère générale	2 900,00	658,91
65	Autres charges de gestion courante	200,00	149,80
66	Charges financières	4 100,00	4 014,52
67	Charges exceptionnelles	480,00	232,44
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	4 467,28
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 200,00	0,00
TOTAL		15 580,00	9 522,95

## **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Articles	Recettes	Crédits 2014	Réalisations
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	1 080,00	1 465,70
	Produits exceptionnels	9 982,00	9 982,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	612,40
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 818,00	0,00
TOTAL		15 580,00	12 060,10
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00	2 537,15

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2014	Réalisation
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	612,40
16	Emprunts et dettes assimilées	5 700,00	5 688,08
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500,00	0,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 864,00	0,00
TOTAL		9 764,00	6 300,48

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2014	Réalisations
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 864,00	1 863,69

040	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	4 467,28
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	3 200,00	0,00
TOTAL		9 764,00	6 330,97
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	0,00	30,49
	RESULTATS	0,00	30,49
	Résultat d'Investissement de l'exercice N		30,49
	Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-1 863,69
	Résultat Global d'Investissement cumulé		-1 833,20
	Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		2 537,15
	Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		
	Résultat global de Fonctionnement cumulé		3 818,20
	Résultat de l'Exercice N		6 355,35
	Résultat Global cumulé		2 567,64
	and a contract contract		4 522,15

c) compte administratif 2014 du budget annexe du Fort des Rousses

# **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Article	Dépenses	Crédits 2014	Réalisations
011	Charges à caractère générale	96 567,00	95 745,07
65	Autres charges de gestion courante	142 050,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	562,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18 500,00	0,00
	TOTAL	257 679,00	95 745,07

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Recettes	Crédits 2014	Réalisations
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	80 000,00	79 815,00
75	Autres produits de gestion courante	99 000,00	49 545,94
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	78 679,00	0,00
	TOTAL	257 679,00	129 360,94
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		33 615,87

# **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Article	Dépenses	Crédits 2014	Réalisations
23	Immobilisations en cours	45 000,00	41 597.77
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	5 873,00	0,00
	TOTAL	50 873,00	41 597,77

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Recettes	Crédits 2014	Réalisations
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	5 873,00	5 873,88
27	Autres immobilisations financières	26 500.00	13 263,06
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	18 500,00	0,00
	TOTAL	50 873,00	19 136,94
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-22 460,83

# **RESULTATS**

Résultat d'Investissement de l'exercice N	-22 460,83
Déficit d'investissement Reporté Année N-1	-5 873,88
Résultat Global d'Investissement cumulé	-28 334,71
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N	33 615,87
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1	78 679,73
Résultat global de Fonctionnement cumulé	112 295,60
Résultat de l'Exercice N	11 155,04
Résultat Global cumulé	83 960,89

Le conseil municipal décide à l'unanimité la suppression du Budget Annexe au 01/01/2015 avec réintégration des éléments d'actif et de passif et de résultats de clôture dans le budget principal de la commune.

# d) compte administratif 2014 de la Zone d'activités André Lizon

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Article	Libellé	Crédits 2014	Réalisations
011	Charges à caractère général	709 000,00	165 906,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 145 290,00	218 144,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 854 290,00	384 050,84

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2014	Réalisations
70	Produits des services	927 145,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	927 145,00	384 050,84
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 854 290,00	384 050,84
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Article	Libellé	Crédits 2014	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	927 145,00	384 050,84
001	déficit d'investissement reporté	218 144,00	0,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 145 289,00	384 050,84

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Article	Libellé	Crédits 2014	Réalisations
16	Emprunts et dettes assimilées	160 485,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 145 290,00	218 144,34
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 305 775,00	218 144,34
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-165 906,50

# RESULTATS

Résultat d'Investissement de l'exercice N	-165 906,50
Déficit d'investissement Reporté Année N-1	-218 144,34
Résultat Global d'Investissement cumulé	-384 050,84
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N	0,00
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1	0,00
Résultat global de Fonctionnement cumulé	0,00
Résultat de l'Exercice N	-165 906,50
Résultat Global cumulé	-384 050,84

# e) compte administratif 2014 de la Zone d'activités du Bois de l'Ours

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Article	Libellé	Crédits 2014	Réalisations
	Charges à caractère général	470 100,00	20 013,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 349 252,00	439 625,25
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 819 352,00	459 638,45

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2014	Réalisations
70	Produits des services	909 726,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	909 626,00	459 638,45
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 819 352,00	459 638,45
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Article	Libellé	Crédits 2014	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	909 626,00	459 638,45
001	déficit d'investissement reporté	439 626,00	0,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 349 252,00	459 638,45

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2014	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 349 252,00	439 625,25
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 349 252,00	439 625,25
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	2 3 13 232/30	-20 013,20
	Résultat d'Investissement de l'exercice N		-20 013,20
Déficit d'investissement Reporté Année N-1 Résultat Global d'Investissement cumulé			-439 625,25
			-459 638,45
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N			0,00
	Excédent de fonctionnement Reporté Année	N-1	0,00
	Résultat global de Fonctionnement cumulé		0,00
	Résultat de l'Exercice N		-20 013,20
	Résultat Global cumulé		-459 638,45

# f) compte administratif 2014 du lotissement des Crêtets

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Article	Dépenses	Crédits 2014	Dánliantinus
011	Charges à caractère général		Réalisations
66		54 000,00	23 389,60
	Charges financières	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 992,00	- 15 h = 15
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.		6 991,37
A PERSONAL PROPERTY OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO PERSON NAMED IN C	DECLITATION OF TONOTION OF TON	0,00	0,00
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	0,00
TOTAL		60 992,00	30 380.97

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Recettes	Crédits 2014	Réalisations
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
	Opérations d'ordre à l'intérieur L. L.	60 992,00	30 380,97
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00
TOTAL		60 992,00	30 380,97
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Article	Dépenses	Crédits 2014	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 992,00	30 380,97
001	Déficit d'investissement reporté	6 992,00	0,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		67 984,00	30 380,97
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	0, 304,00	30 380,97

Article	Dépenses	Crédits 2014	Réalisations
	Emprunts et dettes assimilées	60 992,00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 992,00	6 991,37
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	67 984,00	6 991,37
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			-23 389,60

# **RESULTATS**

Résultat d'Investissement de l'exercice N	-23 389,60
Déficit d'investissement Reporté Année N-1	
Résultat Global d'Investissement cumulé	-6 991,37
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N	-30 380,97
	0,00
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1	0,00
Résultat global de Fonctionnement cumulé	0,00
Résultat de l'Exercice N	-23 389,60
Résultat Global cumulé	
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	-30 380,97

# Arrivée de Jean-Sébastien LACROIX

M. le Maire se retire, Marcel PROST assure la présidence et demande au conseil municipal de délibérer sur les comptes administratifs 2014 présentés. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2014 du budget principal de la commune et des budgets annexes de la chambre funéraire, du Fort, de la ZA André Lizon, de la ZA du Bois de l'Ours et du lotissement des Crêtets.

M. le Maire reprend la présidence de la séance et remercie l'ensemble du conseil municipal pour ce vote de confiance ainsi que les services administratifs et M. le Trésorier pour leur collaboration.

# 3.8 Approbation des comptes de gestion 2014

Le Receveur Municipal dresse les comptes de gestion récapitulant les budgets primitifs de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité par délibération les comptes de gestion dressés (budget principal de la commune et budgets annexes du Fort, du lotissement des Crêtets, de la chambre funéraire, de la Zone d'Activités André Lizon et de la Zone d'activités du Bois de l'Ours), pour l'exercice 2014 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur.

# 3.9 Affectation des résultats

## a) budget principal de la Commune

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2014 du budget principal :

- A généré un excédent de fonctionnement de	+ 792 006.92 €
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de	+ 0.00 €
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	+ 792 006.92 €

M. le Maire expose également au Conseil Municipal que l'exercice 2014 du budget annexe Fort des Rousses, supprimé au 1er janvier 2015 et réintégré dans le budget principal à cette même date :

- A généré un excédent de fonctionnement de	+ 33 615.87 €
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de	+ 78 679.73 €
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	+ 112 295.60 €

Le résultat de fonctionnement cumulé des deux budgets s'élève en conséquence à + 904 302.52 €.

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement, déficitaire de 571316. 94 € (déficit de clôture de 542 982.23 € pour le budget principal, cumulé avec le déficit de clôture de 28 334.71 du budget annexe Fort des Rousses, supprimé au 1er janvier 2015), corrigée des restes à réaliser suivants :

Dépenses : 290 600.00 €
Recettes : 0.00 €
Total : 290 600.00 €

De fait le besoin de financement s'élève à la somme de 861 916.94 €.

Après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit

- Affectation à la couverture du besoin de financement (d'investissement compte 1068) 861 916.94 €
- ➤ Inscription du déficit d'investissement reporté (report à nouveau débiteur compte 001) 571 316.94 €

➤ Affectation de l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002)
42 385.58 €

## b) budget annexe de la chambre funéraire

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2014

- A généré un excédent de fonctionnement de	+ 2 537.15 €
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de	+ 3 818.20 €
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	+ 6 355.35 €

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement, déficitaire de 1 833.20 €.

Après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

 S'il y a lieu d'apurer le déficit antérieur, alors l'affecter obligatoirement au compte 1068

1 833.20 €

solde disponible

4 522.15 €

A défaut de déficit à résorber ou s'il y a un solde disponible :

Affectation à l'overédent reporté (p. 1888).

Affectation à l'excédent reporté (compte R 002)

4 522.15 €

M. le Maire propose au conseil municipal de passer à la question 3.6 : subvention de 10 000 €.

Pour abonder le budget annexe de la chambre funéraire 2015, il demande au Conseil Municipal d'accepter le versement d'une subvention d'un montant de 10 000 €.

Le Conseil Municipal.

Vu l'article L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le service public de la chambre funéraire exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs,

après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 10 000 € au budget annexe 2015 de la chambre funéraire.

Cette somme sera imputée à l'article 657364 du budget 2015

# 3.10 Vote des taux d'imposition

M. le Maire fait part de la réunion de la commission des finances qui a débattu sur le maintien ou non des taux des taxes communales directes.

Pour mémoire, les taux des taxes ont été maintenus en 2014 :

Taxes	2014
Taxe d'habitation	13.70
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14.23
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37.97
Taxe professionnelle/CFE	13.42

# M. le Maire propose le maintien des taux en 2015 comme suit :

Taxes	2014
Taxe d'habitation	13.70
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14.23
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37.97
Taxe professionnelle/CFE	13.42

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux des taxes ci-dessus.

# 3.11 Taux de la taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement et à la taxe de publicité foncière

L'article 1584-1 du CGI prévoit que la taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement est perçue au profit des communes de plus de 5000 habitants ainsi que de celles dont la population est inférieure à ce nombre mais qui sont classées dans la catégorie des stations de tourisme.

Le taux de la taxe communale est fixé par les articles 1584 et 1595 bis du CGI à 1.20% pour les mutations à titre onéreux d'immeubles ou de droits immobiliers.

Par application de l'article 1584 bis du CGI, les Conseils Municipaux de ces communes, peuvent, à titre facultatif, voter une réduction du taux jusqu'à 0.5% de cette taxe pour les mutations visées au 1° du 1 de l'article 1584 du Code Général des Impôts. Ils ont également la possibilité de voter une exonération sur les cessions autres que la première de chacune des parts de sociétés civiles immobilières d'accession

progressive à la propriété mentionnées à l'article L.443-6-2 du code de la construction et de l'habitation représentative de fractions d'immeubles (article 1584 ter du CGI).

M. le Maire propose de maintenir à 1,20% le taux de la taxe additionnelle perçue par les notaires au profit des communes.

Robert BONNEFOY demande à M. le Trésorier pourquoi il y a une telle augmentation des bases (14,68%) pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. M. le Trésorier ne sait pas, mais il se renseigne auprès des agents de la fiscalité.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le maintien à 1.20 % du taux de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et à la taxe de publicité foncière.

# 3.12 Budgets primitifs 2015

# a) budget principal de la Commune

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Nature	Libellé compte	Budget 2014	Propositions 2015
CHAPITRE 011 CHARGES A CAR		1 312 010,00	1 292 200,00
012 CHARGES DE PERSONNEL E		1 937 000,00	1 994 200,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	ON COURANTE	401 898,00	358 963,00
66 CHARGES FINANCIERES		191 600,00	176 500,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		32 890,00	6 000,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUIT	S	350 000,00	363 788,00
042 OPERATIONS D'ORD	RE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	40 000,00	66 600,00
022 DEPENSES IMPREVUES	DEPENSES IMPREVUES	487,00	197,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	780 697,00	686 492,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 046 582,00	4 944 940,00

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	Budget 2014	Propositions 2015
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SER	RVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	569 407,00	555 557,00
CHAPITRE 73 IMPÔTS ET TAXES		2 162 061,00	2 285 707,00
CHAPITRE 74 DOTATIONS SUBVE		1 421 614,00	1 327 291,00
<b>CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS</b>		810 000,00	690 000,00
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPT		52 500,00	20 000,00
CHAPITRE 013 ATTENUATIONS DI		31 000,00	24 000,00
CHAPITRE 042 OPERATIONS D	ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00	0,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	42 385,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 046 582,00	4 944 940,00
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	on Chapitre Nature	Crédits 2014	Propositions 2015
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	976 539,00	571 317,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALE	S	395 000,00	395 000,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RE	SERVES	25 742,00	25 742,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIM	LEES	257 700,00	266 700,00
21 IMMOBILISATIONS CORPOREL	LES	7 200,00	7 200,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FIN	IANCIERES	218 435,00	0,00
N° 162 : TRAVAUX FERME DES RO	OUSSES EN BAS	10 000,00	10 000,00
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS		290 985,13	522 000,00
458 OPERATIONS D'INVESTISSEM		12 150,45	0,00
N° 191 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS	SUITE A ETUDE ERP	20 000,00	20 000,00
N° 192: RESERVES FONCIERES E		40 000,00	53 000,00
N° 193 : TRAVAUX GENDARMERIE		78 000,00	5 000,00
N° 194 : CASERNE DES POMPIERS		50 000,00	50 000,00
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET O		264 100,00	442 000,00
N° 300 : VOIRIE - RESEAUX - SIDE		433 000,00	615 000,00
N° 333 : TRAVAUX DIVERS		74 000,00	89 500,00
N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TR	RAVERSEE DE LA RN5	60 000,00	60 000,00
N° 630 : PREAU CANTINE PERISCO	DLAIRE	33 000,00	33 000,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 233 701,13	3 165 459,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opération Chapitre Nature	Crédits 2014	Propositions 2015
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	780 697,00	686 492,00
024 PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	243 050,00	557 000,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	40 000,00	66 600,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	395 000,00	395 000,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	1 265 519,00	1 044 917,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	473 000,00	401 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 000,00	1 000,00
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS	20 985,13	0,00
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES	4 000,00	4 000,00
N° 333 : TRAVAUX DIVERS	9 450,00	9 450,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 233 701,13	3 165 459,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		0,00

# b) budget annexe de la chambre funéraire

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Articles	Dépenses	Crédits 2014	Propositions du Maire
011	Charges à caractère générale	2 900,00	2 250,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	200,00
66	Charges financières	4 100,00	3 800,00
67	Charges exceptionnelles	480,00	300,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	4 700,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	472,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 200,00	4 500,00
TOTAL		15 580,00	16 222,00

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2014	Propositions du Maire
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	1 080,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	9 982,00	10 000,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	700,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 818,00	4 522,00
TOTAL		15 580,00	16 222,00
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2014	Propositions du Maire
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 700,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	2 000,00
23	Immobilisations en cours	500,00	500,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 864,00	1 834,00
TOTAL		9 764,00	11 034,00

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2014	Propositions du Maire
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 864,00	1 834,00
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	4 700,00
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	3 200,00	4 500,00
TOTAL		9 764,00	11 034,00
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00

c) budget annexe de la zone d'activités André Lizon

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Article	Libellé	Crédits 2014	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	709 000,00	875 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 145 290,00	1 643 102,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 854 290,00	2 518 102,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2014	Propositions du maire
70	Produits des services	927 145,00	1 259 051,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	927 145,00	1 259 051,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 854 290,00	2 518 102,00
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2014	Propositions du maire
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	927 145,00	1 259 051,00
001	déficit d'investissement reporté	218 144,00	384 051,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 145 289,00	1 643 102,00

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2014	Propositions du maire
16	Emprunts et dettes assimilées	160 485,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 145 290,00	1 643 102,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 305 775,00	1 643 102,00
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		0.00

# d) budget annexe de la zone d'activités du Bois de l'Ours

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2014	Propositions 2015
011	Charges à caractère général	470 100,00	1 064 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 349 252,00	1 983 278,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 819 352,00	3 047 278,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2014	Propositions 2015
70	Produits des services	909 726,00	1 523 639,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	909 626,00	1 523 639,00
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 819 352,00	3 047 278,00
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0.00

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2014	Propositions 2015
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	909 626,00	1 523 639,00
001	déficit d'investissement reporté	439 626,00	459 639,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 349 252,00	1 983 278,00

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2014	Propositions 2015
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 349 252,00	1 983 278,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 349 252,00	1 983 278,00
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		0.00

# e) budget annexe du lotissement des Crêtets

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Dépenses	Crédits 2014	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	54 000,00	835 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 992,00	30 381,00
TOTAL		60 992,00	865 381,00

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article Recettes		Crédits 2014	Propositions du Maire
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 992,00	865 381,00
TOTAL		60 992,00	865 381,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			0.00

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Dépenses	Crédits 2014	Propositions du Maire
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 992,00	865 381,00
001	Déficit d'investissement reporté	6 992,00	30 381,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		67 984,00	895 762,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Dépenses	Crédits 2014	Propositions du Maire
16	Emprunts et dettes assimilées	60 992,00	865 381,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 992,00	30 381,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT RESULTAT D'INVESTISSEMENT		67 984,00	895 762,00
			0.00

Le conseil municipal vote l'ensemble des budgets principal et annexes à l'unanimité.

#### 4 - Environnement - Forêts :

## - Bilan de l'exploitation forestière

Jean-Sébastien LACROIX, conseiller municipal en charge des forêts présente le bilan de l'exploitation forestière 2014 pour la forêt communale du Risoux et pour l'alpage de la Pillarde :

#### Forêt du Risoux :

-	Vente de bois	113 503.00 €
-	Dépenses de fonctionnement	- 27 104.00 €
•	Dépenses d'investissement	- 9 316.50 €
-	Contribution au Syndicat du Risoux	- 7 315.00 €

La commune a exploité 411 m3 (représentant 353 tonnes) de bois destiné à la production de plaquettes pour la chaufferie bois.

# Forêt de la Pillarde

Vente de bois 17 932.00 € (dont 16 469 exploité en 2013)

Dépenses de fonctionnement -1 436.00 €

# Pâturage de la Pillarde :

- vente de bois 14 675.00 € (manque les rémanants environ 1 500 €)

- dépenses de fonctionnement - subvention LEADER - subvention conseil général de l'Ain - 15 741.00 € +2 265.00 € +2 265.74 €

## - Exploitation forestière et travaux 2015

Jean-Sébastien LACROIX fait part du programme d'exploitation forestière 2015 suivant :

- Forêt communale du Risoux :
  - o Vente aux adjudications générales : résineux parcelles 3, 7, 46, 47
  - Vente de gré à gré :
    - Contrat d'approvisionnement résineux sur parcelle 17
    - Chablis : vente en bloc et façonnés
    - Produits de faible valeur : sur parcelles 1, 37, 38
    - Approvisionnement chaufferie communale : parcelles 17, 32, 33, 37, 40
  - o Prestation d'assistance technique de l'ONF
- Forêt de la Pillarde :
  - Vente de bois sur pied parcelle 3

Et du programme de travaux ONF 2015

- Forêt communale du Risoux : travaux d'éclairement des semis, nettoiement, dépressage et remise en état parcelles 40,041, 42, 34, 35, 45 (superficie totale 22,50 ha) pour un coût de 11558.24 € TTC
- Forêt de la Pillarde : traitement manuel et nettoyage manuel après exploitation pour un coût de 4 090 € HT.

# - Application du régime forestier pour une parcelle communale

M. le Maire explique que la Commune est propriétaire d'une parcelle cadastrale boisée qui ne bénéficie pas du régime forestier. Cette parcelle se situe sur de bons sols forestiers et supporte des peuplements constitués et productifs. Les limites de cette parcelle sont connues et matérialisées.

La commune disposant actuellement d'une surface boisée relevant du régime forestier de 609 ha 59 a 47 ca, l'application du régime forestier à la parcelle désignée ci-dessous permettrait d'accroître le patrimoine forestier communal géré durablement.

Compte tenu de ces éléments, la commune devrait demander l'application du régime forestier pour la parcelle référencée ci-dessous, représentant une surface totale de :

Territoire communal	Section	Parcelle cadastrale	Lieu-dit	Surface Cadastrale totale	Surface sur laquelle l'application du régime forestier est demandée
LES ROUSSES	Α	82	Les Grands Cernois	2 ha 24 a 95 ca	2 ha 24 a 95 ca
TOTAL de la surface sur laquelle l'application du régime forestier est demandée					2 ha 24 a 95 ca

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- solliciter l'application du régime forestier pour la parcelle ci-dessus désignée ;
- demander à l'ONF de constituer le dossier d'application du régime forestier qui sera présenté à l'approbation de M. le Préfet du Jura :
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

M. le Maire informe le conseil municipal que la commune a la possibilité d'acquérir une parcelle vers le Fort du Risoux car la loi du 14 octobre 2014 confère aux communes la possibilité d'exercer un droit de préemption lors de vente de parcelles boisées touchant une propriété boisée communale. La commune a deux mois pour se prononcer. La commission environnement examinera cette question pour savoir si la commune achète ou non cette propriété.

Alain DESPREZ précise que cette loi vise à lutter contre l'émiettement du parcellaire forestier et à la condition que la parcelle soit soumise au régime forestier et que la commune soit propriétaire riveraine.

## 5 - Local commercial Immeuble Favre : cession de droit au bail

M. le Maire fait part d'un courrier de Me OUDET-ELIEN, chargé de la régularisation de la cession de droit au bail par Mme Marie-Claude ACHERE, locataire de la commune, au profit de la SAS « SAG COIFFURE », représentée par Mme Stéphanie ALESINA FATON, sa gérante.

Ainsi, le conseil municipal doit délibérer pour :

- agréer ladite cession.
- dispenser le notaire de procéder à la signification prévue à l'article 1690 du code civil,
- accepter la déspécialisation de l'activité exercée dans les locaux loués et autoriser la substitution de l'activité devant être exercée par la « SAG COIFFURE », savoir : coiffure et esthétique.
- d'autoriser les éventuels travaux de percements de dalles nécessaires à l'installation de la nouvelle activité de la « SAG COIFFURE ».

Robert BONNEFOY demande si le loyer reste au même tarif. M. le Maire souhaite réviser le loyer à la hausse. Christophe MATHEZ trouve que cette activité de coiffure est déjà très présente aux Rousses. Jacqueline LACROIX demande si la commune peut s'y opposer. M. le Maire pense que non. On pourrait refuser si une activité identique se trouvait dans le bâtiment des Arcades. La commune n'est pas propriétaire du fonds de commerce mais des murs.

M. le Maire indique que le percement de la dalle sera à leur charge.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette cession de droit au bail et la déspécialisation de l'activité.

## 6 - Lotissement Les Crêtets : approbation de la phase PROJET

Suite à la réunion de travail du conseil municipal du Mardi 10 mars 2015, M. le Maire propose au conseil municipal de valider la phase PROJET du lotissement Les Crêtets. Puis il dresse un historique du projet :

En 1983 une partie de l'emprise du lotissement était déjà classée en zone UB et zone IINA dans le POS. Lors de la révision en 2002 du POS avec contenu PLU, une partie de l'emplacement a été reclassé en zone 1NA (urbanisation à court terme).

Lors de l'approbation du PADD découlant de la révision en 2009, le conseil municipal a décidé en 2011 de supprimer la construction du lotissement HQE route du Fort et de créer un lotissement pavillonnaire sur les Crêtets et de reporter le lotissement de la route du Fort sur cette zone.

La zone des Crêtets a ainsi été classée en 1AUa dans le PLU approuvé le 20 mars 2014. M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'élaborer des OAP dans les zones AU qui définissent le sens des circulations, le nombre de logements ...

Le 7 novembre 2013, après consultation, la maitrise d'œuvre du projet est confiée au cabinet VERDI.

La dernière réunion de travail le 10 mars 2015 a permis la présentation de la phase PRO (projet). M. le Maire propose au conseil municipal la validation du projet qui a évolué en fonction de l'OAP et de la concertation et du dialogue avec les riverains. Il rappelle que les services de l'Etat tiennent à faire respecter la légalité du projet. M. le Maire les remercie ainsi que M. le Sous-Préfet pour la prise en compte de points pertinents et de bon sens, notamment l'approbation de la voie accédant à la route des Rousses d'Amont aménagée en double sens alors que cette desserte n'était pas inscrite dans l'OAP. Cette création de voirie est estimée à 165 000 € HT. La commune ne peut plus aller au-delà de ce qui a été admis par les services de l'Etat.

M. le Maire donne la parole à Christophe MATHEZ qui présente sur plan le programme de la phase PROJET. Il indique que la voirie d'accès par la route des Rousses d'Amont fera l'objet d'un dépôt de dossier séparé car on ne peut pas intégrer cette voirie dans le permis d'aménager.

Christophe MATHEZ rappelle la procédure à suivre : permis d'aménager, consultation des entreprises, travaux.

M. le Maire fait part d'un courrier de la Fédération des entreprises du bâtiment et des travaux publics qui rappellent leur besoin de travail.

Christophe MATHEZ indique que les travaux se dérouleront en 2015 et que la vente des lots pourra s'opérer en 2016. Il informe également les conseillers que la copropriété Les Crétêts a validé samedi dernier la cession à l'euro symbolique de 2 parcelles pour permettre l'accès au lotissement par la rue du Clos Cappérony. Le permis de construire délivré le 16/11/1983 pour la construction du bâtiment « Ribourel » prévoyait la cession gratuite à la commune des parcelles nécessaires à cette future desserte.

Fabien CHAVIN-GAZALIER demande s'il y aura deux dépôts de permis d'aménager. Christophe MATHEZ répond qu'il y aura un permis d'aménager pour le lotissement et une déclaration préalable pour la voirie d'accès depuis la route des Rousses d'Amont.

M. le Maire rappelle que d'autres secteurs sont soumis à OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) relevant du PLU.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la phase PROJET du lotissement Les Crêtets.

#### 7 – Création d'un nom de rue

Question reportée : décision adoptée à l'unanimité en début de séance.

## 8 – Marché à bons de commande point à temps

M. le Maire rappelle qu'il s'agit des travaux d'entretien de la voirie communale et réparations ponctuelles au point à temps avec procédé par projection du liant et des granulats. Il est proposé un marché à bons de

commande sur 4 ans. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans le journal le Progrès et sur la plateforme de dématérialisation AWS, la date de remise des offres était fixée au 23 mars 2015 à 12 h 00.

5 entreprises ont remis une offre dont l'offre de Georges BOUHET qui était dématérialisée :

- Point à temps jurassien à Champagnole
- COLAS Est Agence SJE à Messia sur Sorne
- Groupement VERMOT SAS à Gilley (25) et ROUTIERE GUENUCHOT établissement secondaire de EUROVIA ALPES à Charchilla
- Ets G. BOUHET à DIGOIN (71)

Les Ets EUROVIA BOURGOGNE de Dijon et Roger CUENOT de Levier s'excusent.

Les critères de jugement des offres sont les suivants

Prix: 60 %

Valeur technique : 20 %Délais d'intervention : 20 %

Le rapport d'analyse des offres classe l'offre du Groupement VERMOT SAS et ROUTIERE GUENUCHOT la plus avantageuse économiquement avec une note de 96/100.

Jacqueline LACROIX est surprise qu'on affecte un coefficient de 60 pour le prix.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer le marché à bons de commande sur 4 ans avec le groupement VERMOT SAS et ROUTIERE GUENUCHOT.

## 9 - Liste des marchés signés par M. le Maire

Ce document est consultable en mairie.

Robert BONNEFOY demande des informations sur l'avancement du dossier de reprise des arbalétriers de la terrasse du chalet du lac et de la prise en charge par les assurances.

M. le Maire répond que l'on n'a pas de retour pour l'instant. La commune a fait sécuriser le site à ses frais

#### 10 - Questions et informations diverses

# - Manifeste pour la langue française

Alain DESPREZ s'interroge sur le sérieux de cette association compte tenu des fautes d'orthographe présentes dans leur courrier. Annie GENRE propose aux conseillers municipaux d'aller consulter le site pour se donner une idée.

#### - Tenue des bureaux de vote

M. le Maire fait un rappel des règles à respecter.

Prochain conseil: 23 avril 2015 à 18h30

Christophe MATHEZ indique que l'attribution des subventions sera inscrite à l'ordre du jour. Il rappelle que les associations doivent faire la demande de subvention, en la motivant pour un projet, et en la transmettant avec le compte-rendu de la dernière AG et le bilan financier 2014.

Fabienne DEMOLY rappelle que le conseil d'école maternelle aura lieu lundi 30 mars à 19h et elle souhaite que quelques élus de la commission scolaire y participent.

Séance levée à 23h20 La Secrétaire de séance.

Elisabeth BOUTERAON

Le Maire,

Bernard MAMET